

Séjour Samoëns – Le Berouse

Du 12 au 19 septembre 2020

Complément d'informations et Inscription immédiate

Nous avons une pré-inscription avec un devis pour ce séjour

Comme d'habitude, la pré-inscription est à date limite, c'est le 28 septembre pour ce séjour

A cette date les baragneurs signeront un contrat de réservation définitive, avec un premier versement et un échéancier de paiement précis

Si ce voyage t'intéresse il faut t'inscrire tout de suite (e-mail ou texto) et me faire parvenir un chèque de 180 € avant le 27 septembre, date limite de l'inscription

Le chèque est rédigé à l'ordre des « baragneurs varois » et me sera donné le 27 septembre ou me sera parvenu par courrier postal : georges gayraud – carré magdeleine – 270 rue magdeleine – 83600 fréjus

Nous rappelons que le montant du séjour est environ de 500€/personne, le premier versement est de 180 €, le deuxième, de 180 € en février 2020 (vers le 25 du mois) et le dernier, du complément, environ 140€ au mois de juin (vers le 25 du mois)

Nous rappelons qu'il n'est pas nécessaire de penser à l'assurance annulation et interruption de séjour parce que celle-ci est offerte

A ce jour un douzaine d'adhérent(e)s sont inscrits

Tres cordialement

Georges Gayraud